



# EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

# # 8

JUILLET 2022

# LE TOURISME & L'AGGLO

DOSSIER  
P.4 à 9



[agglo-bourgesplus.fr](http://agglo-bourgesplus.fr)



Traduction  
du dossier  
en FALC p.10

# ACTUS ACTUS ACTUS

## **OUVERTURE D'UNE CLASSE « PRÉPA TALENTS » CULTURE JURIDIQUE POUR INGÉNIEUR À BOURGES**

Une classe préparatoire pour les concours d'ingénieur des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) ouvrira à Bourges à la rentrée. Porté par l'université d'Orléans et son antenne de la faculté de droit de Bourges, en étroite partenariat avec l'INSA Centre-Val de Loire et la communauté d'agglomération, ce diplôme d'université vise à faire acquérir à des ingénieurs la culture juridique et administrative et le savoir-faire méthodologique d'un juriste territorial.

## **L'HÔTEL COMMUNAUTAIRE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE MAISON DE LA CULTURE**

Ce n'est plus la maison de la culture. Ce sera bientôt la maison commune de Bourges Plus. Et un peu plus, pour redonner vie au hall, aux coursives et au restaurant, en tenant compte de l'histoire du lieu. Un concours d'architectes sera lancé avant l'été.

## **LA ZONE DE MALITORNE REQUALIFIÉE**

Des travaux d'envergure - pour un montant d'environ 1 millions d'euros - sont menés sur la zone d'activité de Malitorne, à Saint-Doulchard.

Ils se concentrent sur les rues André Charles Boulle, André et Edouard Michelin et Amédée Bollée.

## **SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE MEHUN-SUR- YÈVRE DEPUIS MARMAGNE**

Pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable de Mehun-sur-Yèvre (aujourd'hui alimentée par un seul forage) Bourges Plus raccorde le réservoir du Colombier situé sur la commune de Marmagne au réservoir de tête Pont de la Plante situé sur la commune de Mehun-sur-Yèvre. 11 550 mètres de canalisation de 200mm, 12 mois de travaux, 3 950 000 € HT financés par Bourges Plus avec une participation de 532 407 € HT de l'Etat .



# EDITO



L'ouverture d'une faculté de médecine à Orléans a été annoncée par le gouvernement avant les élections. Elle s'appuiera sur le Centre Hospitalier d'Orléans qui se transformera en Centre Hospitalier Universitaire, à l'égal de celui de Tours.

C'est une excellente nouvelle. Pour que les effets dépassent l'Orléanais et bénéficient à Bourges et au Cher, les collaborations universitaires et hospitalières doivent se développer. L'implication de l'agglomération dans ce projet est déjà majeure. La première année de médecine, sous forme de Licence-Accès-Santé est accessible à Bourges depuis l'an dernier, en lien avec les licences « STAPS » (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) et « droit ».

Les terrains de stages, en externat et en internat, devront se multiplier : c'est la responsabilité de l'ensemble des professionnels, libéraux et hospitaliers, d'offrir ces opportunités.

Les collaborations avec Orléans devront s'intensifier pour que les échanges entre le futur CHU et les professionnels du Cher soient naturels. La qualité et la stabilité des effectifs à l'hôpital, la capacité à s'inscrire dans des projets de recherche, joueront évidemment un rôle majeur.

Pour attirer les étudiants en médecine et professions de santé, les collectivités développent des facilités de logement : Bourges Plus s'engage à hauteur de cinq logements dans un projet soutenu par la région au Bon Pasteur.

Enfin, en votre nom, j'ai dit notre volonté d'accueillir d'ici à 2025 des formations d'infirmiers en pratique avancée (niveau master), dépendant des facultés de médecine : un projet qui devra être continûment défendu dans les prochaines années.

*Irène Félix.*

**Irène FÉLIX**

Présidente de Bourges Plus

## SOMMAIRE

**EN ACTIONS**

DOSSIER  
**P.4 à 10**  
**LE TOURISME**  
(FALC p.10)

**P.11**  
Rénovation de  
l'habitat

**P.12 et 13**  
Entreprise  
MICHELIN

**P.14 et 15**  
Atlas de  
la biodiversité

**P.16 et 17**  
Aires d'accueil  
des gens du  
voyage

**EN COM'1** # 8  
Le mag' de Bourges Plus | JUILLET 2022

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Olivier Chaussy / Maryline Prévost • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception/Infographie: Camille Baudry/Noémie Léonard/Justine Chataigner • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnel et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Léonce Deprez • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

**ET TOUJOURS...**

**P.18** Restons connectés

**P.19** Temps forts



# Bourges et son agglomération, UNE DESTINATION TOURISTIQUE D'AVENIR

La communauté d'agglomération Bourges Plus a présenté en mars dernier sa stratégie de développement touristique pour les cinq années à venir. Un projet ambitieux qui repose sur 6 axes majeurs. Présentation et explications.



## Une stratégie de développement touristique, c'est quoi ?

Construire une stratégie de développement touristique c'est définir des priorités, savoir où l'on va, choisir pour agir en s'adaptant aux besoins du territoire.

C'est identifier les ressources et les forces qui pourront donner au territoire une image et une offre touristique crédible, qui le différencie des autres et qui le rend attractif pour les visiteurs potentiels.

Basée sur un diagnostic, des orientations et des actions, c'est un fil d'Ariane qui permet d'avancer sans se perdre et de garder le cap que les acteurs se sont fixés. C'est pourquoi une telle stratégie a besoin d'être construite avec tous : élus, associations, entreprises, département et région, gestionnaires de sites et chambres consulaires.

C'est ce qui a été fait pour la stratégie de développement touristique de l'agglomération Bourges Plus qui, commencée en juillet 2021, a été validée en mars 2022 après plusieurs ateliers d'échanges et de construction collective.

Grâce à cette boussole et cette « feuille de route », Bourges Plus peut orienter l'action touristique et se doter des outils permettant de rendre encore plus attractif notre territoire.



© Ag2t

## FOCUS CHIFFRES



**26** hôtels classés



**1277** chambres



Plus de **400 000 nuits** vendues par an (année sans covid)



Bourges, St Doulichard, le Subdray, St-Just, Mehun-sur-Yèvre



**60** appart-hôtels, gîtes et chambres d'hôtes professionnels (adhérents à l'office de tourisme)



**2** campings à Bourges et Mehun-sur-Yèvre

Pour soutenir l'hébergement professionnel de qualité, l'agglomération prépare avec la Région Centre Val de Loire un fonds d'aide à l'amélioration de l'hébergement touristique qui visera à permettre aux professionnels de mieux répondre aux attentes des visiteurs et de mieux répondre aux enjeux des transitions énergétiques et climatiques.

## VALORISER NOTRE PATRIMOINE REMARQUABLE

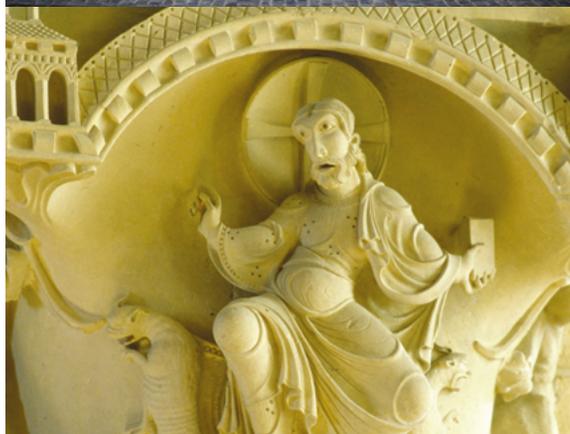
L'agglomération est riche de patrimoines bâtis visitables de grande qualité :

- **Cœur de ville, hôtels particuliers, remparts, musées, Palais Jacques Coeur et cathédrale** de Bourges.
- **Cœur de ville rénové, porte de l'horloge et château de Charles VII** de Mehun-sur-Yèvre.
- **Abbatiale Saint Martin et sa crypte à Plaimpied-Givaudins.**

Elle possède aussi un grand nombre de patrimoine plus discret ou privé (**Chapelle Saint-Aignan de Berry-Bouy, église romane du Subdray, Château Bois-Sir-Amé de Vorly, la colonie du Val d'Yèvre de Saint-Germain du Puy...**)



© Chanel Koehn



## RENFORCER L'OFFRE TOURISTIQUE

Pour les 5 prochaines années, l'agglomération a donc décidé de porter son attention et ses efforts sur six axes majeurs :

- 1 Mettre en valeur le patrimoine bâti et l'offre culturelle de l'agglomération.
- 2 Développer l'itinérance de pleine nature (cyclotourisme et randonnée).
- 3 Structurer l'accueil de séminaires.
- 4 Valoriser la gastronomie, les vins du Cher dans les restaurants, les circuits courts et l'artisanat d'art.
- 5 Renforcer l'offre de loisirs pour les résidents et les visiteurs.
- 6 Renforcer l'offre d'hébergement et de restauration pour répondre aux attentes de tous les clients.



## Valoriser la culture en lien avec Bourges Candidate à la Capitale Européenne de la Culture 2028

La culture, pour l'agglomération de Bourges, est un élément différenciant qui participe à sa **notoriété et donc à son attractivité touristique**. Le Printemps de Bourges, le Centre d'art Transpalette, la programmation culturelle, les artistes et artisans d'art, les événements mis en place par les acteurs locaux animent nos saisons et participent au « bien vivre » dans l'agglomération. C'est pourquoi, en lien avec ses partenaires, l'agglomération souhaite valoriser une saison musicale tout au long de l'année (tel *l'automne de Morthomiers*), renforcer la présence de la culture dans l'espace public et favoriser la visibilité de l'art contemporain.

Ouverte sur les autres territoires du département, la valorisation de la culture passe aussi par des projets communs avec le Centre de Céramique de La Borne et le Centre Culturel de Rencontre de l'Abbaye de Noirlac.



## DES ANIMATIONS INNOVANTES

L'objectif de la stratégie touristique est de continuer à développer des visites de qualité et innovantes pour ce patrimoine remarquable :

- VISITES ORGANISÉES par les guides de l'Office de Tourisme Communautaire
- VISITES ORGANISÉES par le Service Ville d'Art et d'Histoire
- VISITES THÉÂTRALISÉES « crimes au palais Jacques Cœur » « crimes au château de Mehun sur Yèvre » par la Route Jacques Cœur.
- VISITES DÉGUSTATIONS, CONCERTS, EXPOSITIONS d'art contemporain, thématiques et temporaires....
- APPLICATIONS À TÉLÉCHARGER sur smart-phone pour des visites riches et immersives....
- NUITS LUMIÈRE...

C'est une offre riche et diversifiée que le patrimoine bâti et architectural de l'agglomération vous offre tout au long de l'année.



## Prendre un grand bol d'air !

La stratégie touristique prévoit de valoriser **les marais de Bourges** via des aménagements dédiés et raisonnés qui préservent la qualité des lieux et limitent les conflits d'usage. L'objectif est de créer des synergies avec les autres marais et espaces naturels de l'agglomération. Ainsi, **en lien avec les autres marais du territoire, la vallée de l'Yèvre, mais aussi la Réserve Naturelle Nationale des Chaumes du Verniller de la Chapelle-Saint-Ursin**, ce sera tout un panel d'espaces naturels qui seront proposés aux habitants et aux visiteurs,

Depuis plusieurs années, les communes de l'agglomération développent sur leur territoire des chemins de randonnée. Dans le cadre de la stratégie touristique, l'agglomération souhaite valoriser ces itinéraires, afin de permettre à tous de mieux connaître les chemins communaux tels que ceux de **Lissay-Lochy, de Berry-Bouy ou de Trouy, et de profiter du passage par l'agglomération du Chemin de Saint Jacques de Compostelle (GR 33)** pour mieux s'oxygéner les poumons et pour découvrir et comprendre les paysages ruraux.

ANNOIX



MARMAGNE



PLAIMPIED-GIVAUDINS



MEHUN-SUR-YÈVRE



## Sur le canal des beaux jours !

Réalisé par le département du Cher, **l'aménagement cyclable du canal de Berry**, dénommé **Cœur de France à Vélo** avance. Aujourd'hui dans le Cher il est ouvert **sur plus de 50 km entre Thénieux et Plaimpied-Givaudins**. La véloroute reliera en 2026 **Tours à Montluçon** en passant par l'agglomération et nous connectera à la Loire à Vélo.

C'est une opportunité exceptionnelle pour le développement touristique que l'agglomération et ses communes entendent bien valoriser. Aussi, dès aujourd'hui, l'agglomération soutient la labélisation **« Accueil Vélo »** et facilite la mise en place des infrastructures et des services (signalétique, halte, hébergements...) nécessaires à son développement. La véloroute Cœur de France à Vélo traverse les communes de **Mehun-sur-Yèvre, Marmagne, Bourges, Plaimpied-Givaudins, Saint-Just et Annoix**.

Grâce au plan vélo intercommunal, les communes de **Berry-Bouy, la Chapelle-Saint-Ursin et Saint-Doulchard** sont à proximité immédiate. Cette véloroute va devenir un axe majeur du développement touristique communautaire.

## Visiter l'agglomération avec les enfants

Le développement des activités pour les familles est aussi un enjeu de la stratégie. En plus du cyclotourisme et de la randonnée, idéaux pour des moments partagés, il existe déjà des activités permettant aux plus jeunes de prendre plaisir à la découverte de Bourges et des communes de l'agglomération.

Ainsi, des entreprises locales proposent de découvrir autrement et en famille le centre historique de la ville de Bourges. Par exemple, un livre de 64 pages « **Les animaux fantastiques** », permet de réaliser en toute autonomie un parcours d'énigmes en suivant l'aventure de deux enfants et d'une gargouille de la cathédrale saint-Etienne ; par ailleurs, un **escape-game en plein air (Les mystères de Bourges)** peut conduire les curieux et aventuriers sur les traces du grand Jacques Cœur.

De leur côté, l'office de tourisme et **l'artiste Florizale** vous proposent un plan pour partir à la recherche des jolies petites « **portes de fées cachées** » dans les rues de Bourges.

Nos enfants, petits et grands aiment aussi le numérique. L'Office de Tourisme a mis en place en 2021, son application de visite autonome sur smartphone « **Legendr Bourges** ». Grâce à cette application à télécharger, vous pouvez découvrir 2000 ans d'histoire berruyère en parcourant les monuments incontournables, vous pourrez aussi en immersion découvrir les secrets de la cathédrale ou voyager dans le temps à Mehun-sur-Yèvre.

En 2022, c'est un circuit d'enquête qui vous mènera sur les pas d'Agnès Sorel à travers **TOUTES les communes de l'agglomération.**



## Mettre à l'honneur nos produits locaux et artisans d'art

Notre territoire possède des producteurs « **Bienvenue à la Ferme** » qui valorisent les circuits courts et l'accueil des visiteurs sur leur exploitation. **Les poulets Neron** à Arçay et **Miss Tille** à Plaimpied œuvrent dans ce sens. **La ferme des quatre saisons**, à Saint-Michel-de-Volangis, permet la cueillette de fruits rouges et de légumes de saison. A nous de mieux faire connaître leurs produits auprès du public et des restaurateurs.

En outre, l'agglomération se trouve à proximité de vins reconnus (Quincy, Menetou-Salon, Sancerre). Ce sont des ressources appréciées à valoriser.

Bourges Plus est aussi riche d'artisans d'art (**céramistes, verriers, fabrication d'objets pour la personne ou la maison**), et possède une vieille tradition industrielle. A ce titre la porcelaine de Mehun-sur-Yèvre (**Pillivuyt**) et **son pôle de la porcelaine** méritent d'être promus.



Nathalie et Eric, producteurs de poulets à Arçay



Potier à la Borne

## Travailler ensemble pour le développement de notre territoire : l'Office de Tourisme Communautaire.

C'est donc un travail collectif qui a présidé à la formalisation de cette stratégie. C'est aussi une action collective et coordonnée qui va permettre sa mise en œuvre, car collectivités, sites, entreprises, restaurateurs, hôteliers et habitants, nous sommes tous acteurs et prescripteurs des richesses du territoire.

L'Office de Tourisme communautaire de Bourges Plus est l'outil de dynamisation, de facilitation et de promotion du tourisme sur le territoire, il est à votre service pour toute question.

Alors n'hésitez pas à consulter son site internet ou à pousser ses portes. De belles invitations au voyage vous y attendent.

Vous pouvez joindre l'Office de Tourisme communautaire au 02 48 23 02 60 ou sur [www.bourgesberrytourisme.com](http://www.bourgesberrytourisme.com)

Adresses : 21 Place Simone Veil, à Bourges, et Place du 14 juillet, à Mehun-sur-Yèvre.



### L'agglomération fait sa pub !

Le nouveau film d'attractivité touristique et résidentiel de Bourges Plus préparé en lien avec les équipes de **Tourisme & Territoires du Cher (Ad2t)** est en ce moment diffusé sur **France Télévisions et sur internet** ! L'objectif : mettre à nouveau à l'honneur le territoire de Bourges et ses environs.

Afin d'en élargir l'impact et les possibilités, un volet attractivité a été ajouté. Les deux marques, **Bourges - Capitale du Berry** et **Bourges Vie Nouvelle**, ont donc parfaitement cohabité dans le but de faire rayonner la destination pour un court séjour ou pour s'y installer.

Après un premier chapitre réalisé en 2019 mêlant danse et découverte, c'est au tour d'un jeune couple naissant de parcourir la ville : le jeune homme, de passage à Bourges avec ses parents et pour quelques jours, rencontre une jeune Berruyère bien décidée à lui faire découvrir sa ville. « **Cela donne envie d'avoir à nouveau 20 ans...** ».



**Jean-Louis SALAK,**  
Vice-président délégué au Tourisme,  
à l'Archéologie et à la Valorisation  
du Patrimoine

La stratégie de développement de Bourges Plus souligne l'importance d'ouvrir sur le département. Pourquoi ?

« Notre pays a toujours été reconnu comme une destination touristique d'importance et de qualité, tant pour les visiteurs locaux qu'étrangers. Notre département ne manque pas de richesses patrimoniales, culturelles, environnementales et économiques, encore faut-il les mettre judicieusement en valeur !

C'est ce travail que mène à nos côtés depuis 2017 l'agence **Tourisme et Territoires du Cher** dont je suis le Vice-président délégué à l'Office de Tourisme de Bourges Plus. En créant une nouvelle organisation touristique sur notre territoire et en développant une forte coopération entre le conseil départemental et l'agglomération, elle a mis l'intelligence collective au service du tourisme.

Cette pandémie que nous subissons depuis plus de deux années a modifié sensiblement les habitudes des touristes et partant de ce constat, les élus de Bourges Plus ont décidé d'élaborer le premier schéma de développement touristique de l'agglomération. Celui-ci sera complémentaire à ceux du Département et de la Région, évitant ainsi tout risque de doublon et favorisant une meilleure cohérence des actions à mener.

Ce schéma est le fruit d'un travail commun avec tous les acteurs du tourisme de notre territoire, il n'est pas figé dans le temps et évoluera en fonction des attentes de nos visiteurs et des bilans que nous saurons en tirer ».

« Soyons tous fiers de notre Berry, de notre «**autre Val de Loire**» ! »



Traduction du dossier en FALC  
en page suivante

## Bourges Plus, un lieu de tourisme d'avenir

Bourges Plus présente l'amélioration du tourisme de ses communes. Pour les 5 prochaines années, Bourges Plus veut :

- **Améliorer les centres-villes** et les bâtiments historiques  
Ces bâtiments peuvent se visiter comme la cathédrale à Bourges, le château à Mehun sur Yèvre.  
D'autres bâtiments existent dans d'autres communes de l'agglomération.
- **Développer le tourisme à vélo et la randonnée**  
Dans les marais de Bourges et aux alentours, le long du canal du Berry par exemple.  
La qualité des chemins de randonnée et des pistes cyclables doit être améliorée.
- **Organiser l'accueil de séminaires**  
Un séminaire est une réunion de travail qui regroupe beaucoup de personnes.
- **Mieux faire connaître la cuisine, le vin et l'artisanat d'art**  
Des producteurs « Bienvenue à la Ferme » accueillent les visiteurs et vendent dans leur ferme, par exemple, les poulets à Arcay, la cueillette des fruits et légumes à Saint Michel de Volangis, les vins de Sancerre.  
L'artisanat d'art c'est par exemple fabriquer des objets comme la porcelaine de Mehun-sur-Yèvre.  
Cela permet de faire connaître les produits près de chez nous.
- **Développer les loisirs**  
Par des visites, des dégustations, des concerts, des expositions.  
Des applications sont à télécharger sur téléphone pour comprendre les visites.  
Il existe des parcours en jouant avec des énigmes comme les mystères de Bourges.
- **Améliorer la qualité de l'hébergement touristique et la restauration**  
Des aides financières sont étudiées pour réduire les consommations d'énergies et agir sur le changement climatique.  
Bourges est une ville dynamique.  
Bourges est candidate à la Capitale Européenne de la Culture 2028.  
Vous pouvez joindre l'Office de Tourisme communautaire au 02 48 23 02 60  
Ou sur son site internet : [www.bourgesberrytourisme.com](http://www.bourgesberrytourisme.com)





## LES AIDES À LA RÉNOVATION

Envie ou besoin de rénover son logement ? De nombreux dispositifs et aides sont proposés aux propriétaires occupants ou bailleurs. Détails.

### QUELS TRAVAUX ÉLIGIBLES AU FINANCEMENT ?

Les travaux spécifiques au financement portent sur 3 axes spécifiques :

- les économies d'énergie : lutte contre la précarité énergétique ; amélioration de la performance énergétique des logements ; diminution des consommations d'énergie
- l'adaptation du logement : perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap
- l'habitat dégradé et les travaux lourds : requalification globale du logement ; lutte contre l'habitat indigne ou insalubre

### QUI SONT LES PROPRIÉTAIRES ÉLIGIBLES ?

- Les propriétaires occupant leur logement et les propriétaires bailleurs

### QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER D'UNE AIDE ?

- Pour les propriétaires occupants, les aides sont conditionnées à des plafonds de ressources : plafonds de ressources pour les propriétaires occupants modestes/très modestes de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ; plafonds de ressources intermédiaires du Prêt Locatif Social (PLS).
- Pour les propriétaires bailleurs, les loyers et le revenu de leurs locataires sont plafonnés selon 3 niveaux

inférieurs à ceux du marché. Les propriétaires bailleurs devront signer une convention (Loc'Avantages) avec l'Anah pour au moins six ans, et bénéficieront de réduction d'impôts selon le niveau de loyer. À noter, les « passoires » thermiques (Étiquettes F,G) ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif sans travaux d'amélioration énergétique préalable.

-Quels que soient vos revenus, que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, d'une maison individuelle ou d'un appartement en copropriété, la Maison de l'Habitat peut vous accompagner dans le montage des dossiers MaPrimeRénov' afin d'obtenir des aides à la rénovation énergétique.

### BON À SAVOIR

Les propriétaires bailleurs désireux de réaliser des travaux pour une meilleure performance thermique de leur logement (gain énergétique d'au moins 35 %, NDLR) peuvent recourir aux aides de l'Anah et de Bourges Plus.



### OÙ SE RENSEIGNER ?

**Maison de l'Habitat de Bourges Plus**, auprès du Service Habitat de l'Agglomération pour toute question relative aux aides à la rénovation  
Ouverture les lundi et vendredi, de 14h à 17h, les mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h  
A Bourges au 4, cours Avaricum, à Bourges  
Numéro gratuit : 0 800 732 140 et à [habitat@agglo-bourgesplus.fr](mailto:habitat@agglo-bourgesplus.fr)

**Agence locale des Énergies du Cher (ALEC 18)**, auprès du conseiller Énergie'nov pour les rénovations énergétiques globales et performantes  
Tél. 02 48 69 71 90 et à [cher@infoenergie-centre.org](mailto:cher@infoenergie-centre.org)  
Pour les professionnels du bâtiment désireux d'intégrer la plateforme Énergie'nov : 02 46 08 10 79 et à [xavier.daguin@agglo-bourgesplus.fr](mailto:xavier.daguin@agglo-bourgesplus.fr)

### Agences immobilières à vocation sociale :

ASSIMMO 18, à Bourges, 17, rue de la Fontaine de Fer (entrée place Pierre-de-Coubertin) - Tél. 02 48 24 25 23 / [assimmo18@lerelais18.fr](mailto:assimmo18@lerelais18.fr) / infos sur [www.assimmo.fr/](http://www.assimmo.fr/)  
Soliha Immo - Tél. 02 48 68 20 45 / infos sur [www.immo.soliha.fr/services-louer-solidaire/](http://www.immo.soliha.fr/services-louer-solidaire/)



## ENTREPRENDRE

# MICHELIN BOURGES SAINT-DOULCHARD : L'EXPERTISE EN MOUVEMENT PERPÉTUEL

Depuis des décennies, le « nom » Michelin marque de son empreinte et de son expertise, le tissu industriel et économique local. Retour sur une activité, des perspectives, des ambitions.



### Un peu d'histoire

- 1889 : André et Édouard Michelin fondent Michelin & Cie
- 1952 : La construction de l'usine débute à Saint-Doulchard. Pendant plus de 50 ans, elle produira des pneus tourisme-camionnette, poids lourds, deux roues et des produits semi-finis à destination d'autres sites européens
- 1981 : Michelin applique la technologie radiale au pneu avion et dépose le brevet. Un premier vol est réalisé sur Mirage III, avion de combat français.
- 1982 : Pour la première fois, un pneu radial équipe un avion commercial : l'Airbus A300. Le site en assure la fabrication
- 1998 : Ouverture de l'atelier rechapage\*
- 2007 : Le site est dédié à l'activité Avion
- 2019 : Face à la croissance du marché et au besoin de formation d'un effectif en hausse, le site crée l'École du Pneu Avion
- 2021 : le site devient le Centre des opérations pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient
- 2022 : le site fête ses 70 ans

Depuis 2007, Michelin Bourges Saint-Doulchard est spécialisé dans les pneumatiques pour avions. Le site est ainsi devenu le porte-drapeau des ambitions du Groupe Michelin dans l'aéronautique. Pour rappel, il n'existe que deux autres sites Michelin, dans le monde, pour ce type de production : à Nong Khae, en Thaïlande et à Norwood, en Caroline du Nord (USA). Les pneus neufs et rechapés issus des lignes de production berruyères sont destinés aux constructeurs, compagnies aériennes, forces armées, distributeurs, flottes privées, opérateurs de maintenance et de réparation, français et étrangers. Parmi eux, *Air-France, l'armée française de l'air et de l'espace, l'armée de l'air américaine, Airbus, Dassault, Lockheed Martin, Boeing, Lufthansa, Easyjet, Emirates, Avio-parts, Takhzeen Aerospace...* À noter, de par ses activités, le site berruyer est « point d'importance vitale pour la défense nationale » (établissements, ouvrages ou installations fournissant les services et les biens indispensables à la vie de la Nation, NDLR).

En 2020, avec l'arrivée du service client, Michelin Bourges Saint-Doulchard est devenu le Centre d'opération pour la Zone Europe, Moyen-Orient, Afrique. Concrètement, les opérations sont gérées sur place, depuis la prise de commande jusqu'à l'encaissement en passant par la fabrication, le stockage, l'expédition, le rechapage... Cette spécificité permet une plus grande « agilité » et une réactivité optimisée tout au long de la chaîne de production.

L'essentiel du secteur R&D (Recherche et Développement) est basé à Clermont-Ferrand. Cependant, avec son bureau d'étude et son service méthode, Michelin Bourges Saint-Doulchard joue le rôle de leadership technologique au profit des deux usines de fabrication de pneus avion, en Asie et aux États-Unis. Enfin, en tant que membre d'Aérocentre - le pôle d'excellence aéronautique, créé en 2009, de la région Centre-Val de Loire, le site berruyer figure comme un acteur majeur ancré sur son territoire.

(\*\*) - Cette technique permet de renouveler la bande de roulement d'un pneumatique usé et lui permettre de rouler à nouveau.



**Bourges  
Saint-Doulchard**



**600** salariés  
en CDI



**130000 enveloppes**  
produites par an  
(l'enveloppe devient un pneu  
lorsqu'elle est montée sur jante)



**100 dimensions**  
produites du  
4 au 23 pouces



**1<sup>ère</sup> industrie du Cher**  
et **1<sup>er</sup> site du Groupe  
Michelin à recevoir le label  
EcoJardin** (label certifiant  
une gestion écologique des  
espaces verts)



### L'entreprise recrute...

Face à la croissance des demandes et aux besoins liés à la production, le site Michelin de Bourges recherche de nouveaux collaborateurs. En détail, sont à pourvoir sous forme **de contrat à durée indéterminée : 50 postes d'opérateurs de fabrication (femmes/hommes), 5 postes d'agents et de techniciens de maintenance (femmes/hommes) et 5 postes d'encadrement (femmes/hommes)**. Sur les postes d'opérateurs, aucune expérience n'est requise (formation initiale à l'école du pneu avion et plan de formations au long de la carrière).

**Pour postuler : [www.recrutement.michelin.fr](http://www.recrutement.michelin.fr)**



### ... et implante une nouvelle activité

Au premier semestre 2023, le site de Saint-Doulchard se renforcera pour accueillir une activité d'« **Ensembles montés** » (pneus, roues montées et équilibrées) pour poids lourds et métros.

À la clé, un effectif supplémentaire **d'environ 30 personnes sur site**.

**MICHELIN BOURGES SAINT-DOULCHARD**

13, rue des deux ponts • 02 48 68 86 75 • [www.michelin.com](http://www.michelin.com)



### 3 QUESTIONS À Jacques GLÉMOT

directeur du site de Bourges Saint-Doulchard

**Après 2 ans de crise sanitaire avec ses conséquences sur l'activité industrielle en France et dans le monde, quelle est la situation actuelle du site berruyer ?**

« La crise de 2020 nous a fortement affectés, avec la plupart des avions cloués au sol. Pour préserver nos compétences, sans savoir précisément quand aurait lieu la reprise, nous avons mis en place un dispositif d'activité partielle. Et pour sortir plus forts de la crise, nous avons modernisé notre outil industriel. Ainsi, début 2022, nous avons inauguré un nouvel atelier de vérification plus performant et automatisé avec le soutien de France Relance. Avec 18 mois d'avance sur nos estimations, l'activité du site est revenue au niveau de 2019 à la suite du transport aérien. »

**Vos perspectives à court et moyen termes ?**

« Réaliser la production pour nous permettre de répondre à la hausse du trafic aérien qui continue de progresser et de s'accélérer de manière constante. »

**Enfin, quels sont vos besoins, en matière d'effectifs ?**

« Avec la croissance de l'activité, nous avons des besoins importants de recrutement. Depuis le mois de janvier, nous avons recruté 45 opérateurs de production et nous en recherchons autant d'ici la fin de l'année. Nous recherchons par ailleurs une dizaine de personnes sur des postes d'encadrement et de maintenance. »



## ATLAS INTERCOMMUNAL DE LA BIODIVERSITÉ :

### OUVREZ VOS YEUX ET CHERCHEZ LES PETITES BÊTES !

Bourges Plus propose à toutes et tous de participer au recensement d'espèces emblématiques de notre territoire afin de réaliser l'atlas intercommunal de la biodiversité. Une collaboration avec le Muséum de Bourges à laquelle vous êtes invités !



LE VER LUISANT



L'ORVET<sup>1</sup>



LE CRAPAUD ACCOUCHEUR



LA FOUINE



LE HERISSON



LA PIPISTRELLE<sup>2</sup>

Tout autour de nous se cachent de nombreux animaux qui contribuent à la richesse de notre biodiversité locale. Afin de pouvoir la protéger au mieux, il est nécessaire de savoir où ces animaux vivent pour ensuite préserver leurs habitats.

Avant chaque projet d'aménagement sont réalisés des «inventaires» pour recenser toutes les plantes et animaux qui vivent sur le périmètre des futurs travaux et, ainsi, voir si des espèces particulières sont présentes et comment les préserver. Certaines communes telles que le Subdray, Saint-Just, Plaimiped-Givaudins ou encore Vorly ont déjà réalisé des «inventaires de biodiversité communale» afin de mieux connaître les milieux et principales plantes et animaux qui vivent sur leurs communes. Cependant, ce travail n'a pas été encore réalisé sur l'ensemble de l'agglomération. C'est pourquoi nous vous proposons de participer à l'atlas de la biodiversité intercommunale, en partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, afin de compléter les connaissances pour notre territoire.

#### 14 ESPÈCES À RECENSER

Nous avons donc choisi de suivre 14 espèces : des mammifères, des oiseaux, des papillons ou encore des chauve-souris. L'idée est, à chaque fois que vous croisez l'une d'entre elles, de faire remonter l'information au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges. Ce dernier collectera l'ensemble des données qui sont disponibles sur une carte interactive visible sur le site internet de Bourges Plus.

Vous trouverez également sur le site internet de nombreuses informations pour bien identifier chacun de ces animaux, dans quels milieux et à quelle période les trouver.

Plus vous serez nombreux à participer à cet outil de science participative, plus nos connaissances seront précises ! Alors, ouvrez grands les yeux et observez !

1 - Guillaume NIONCEL / 2 - Chauve qui Peut / 3 - Jean BISSON  
4 - Guillaume NIONCEL

## COMMENT FAIRE PARVENIR VOTRE OBSERVATION ?

> à l'adresse internet suivante : [atlas.biodiversite@ville-bourges.fr](mailto:atlas.biodiversite@ville-bourges.fr)

> via la page internet du site de Bourges Plus : [www.agglo-bourgesplus.fr/site/atlas-de-la-biodiversite-intercommunal](http://www.agglo-bourgesplus.fr/site/atlas-de-la-biodiversite-intercommunal)

> en flashant les QR code situés sur les panneaux de l'exposition consacrée à l'atlas intercommunal de la biodiversité.



LE PETIT RHINOLOPHE <sup>2</sup>



ROUGEQUEUE À FRONT  
BLANC <sup>3</sup>



LE MARTIN-PÊCHEUR <sup>1</sup>



LA CHOUETTE HULOTTE



LE FLAMBÉ <sup>3</sup>



LE GRAND PAON DE NUIT <sup>3</sup>



LA CÉTOINE DORÉE <sup>4</sup>



LA MOULE D'EAU DOUCE

## A LA DÉCOUVERTE DES ZONES NATURELLES DE L'AGGLOMÉRATION

La communauté d'agglomération Bourges Plus est composée de 17 communes très variées mais toutes partagent un point commun, à savoir regorger d'espaces naturels remarquables à découvrir au gré de belles promenades. En voici quelques-uns que nous vous invitons à explorer.

> **LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES CHAUMES DU VERNILLER**, située à cheval sur les communes de la Chapelle-Saint-Ursin et de Morthomiers. Paysages de pelouses calcicoles, cette zone regorge au printemps d'orchidées sauvages. Les derniers inventaires réalisés ont montré la présence de 65 papillons différents, ce qui prouve la richesse exceptionnelle de ce site.

Des visites commentées sont régulièrement organisées sur le site - informations sur le site internet ci-dessous ou sur le site internet de la commune

<https://www.reserves-naturelles.org/chaumes-du-verniller>

**Accès par le parking de la Réserve situé rue Lorient Lafleur**

> **LA ZONE NATURELLE DE LA VALLÉE DE L'YÈVRE**, classée Natura 2000 du fait de la présence du

Râle des Genêts. Promenez-vous le long de cette rivière. Ce sera ainsi l'occasion de découvrir les chemins de randonnées de Mehun sur Yèvre, Berry-Bouy, Marmagne, Saint-Doulchard ou encore Bourges et de découvrir des paysages de prairies inondables, à l'ombre des grands arbres qui bordent le cours d'eau.

*Une partie de cette zone est praticable à vélo, en empruntant l'aménagement cyclable réalisé le long du Canal de Berry.*

> **L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES GARETTES**, situé entre Bourges et Saint-Doulchard. Cette réserve foncière est le témoignage de la manière dont la nature peut évoluer, quand l'homme arrête de l'entretenir. Cette ancienne zone de vergers et de culture est aujourd'hui une zone dans laquelle la biodiversité a recolonisé un milieu urbain. Un sentier pédagogique

a été installé afin de vous donner quelques informations simples sur l'histoire et les caractéristiques du site (faune et flore à observer, mode de gestion...).

**Accès par le parking situé face du stade Jacques Rimbault, chemin des Grosses Plantes**

> **LA TOURBIÈRE PÉDAGOGIQUE DE SAINT-GERMAIN-DU-PUY**, située juste avant d'arriver à l'étang de la Sablette. L'unique tourbière de l'agglomération a été aménagée de façon à préserver ce milieu humide et à présenter le site, via un sentier pédagogique. Un platelage bois vous permettra de vous y balader hiver comme été, les pieds au sec, et de pouvoir découvrir la tourbière au fil des saisons

**Accès par le Chemin des Marais**



## COMPÉTENCE

# LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE

La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage est une compétence obligatoire de l'agglomération Bourges Plus. Focus sur la mission communautaire.

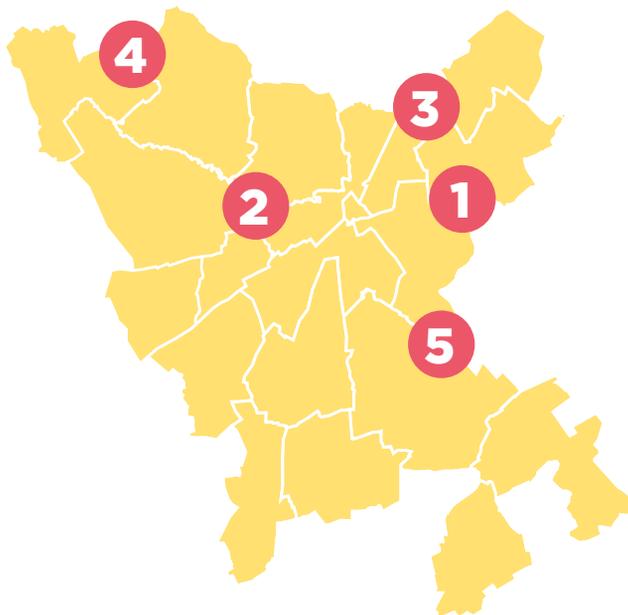


Dans le cadre de sa délégation obligatoire **« Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage »**, Bourges Plus comprend, (lire encadré), 4 aires d'accueil et 1 aire de grand passage inscrites dans le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Bourges Plus remplit ainsi ses obligations réglementaires et totalise la majorité de l'offre permanente d'accueil du Cher chiffrée à 181 places (1).

Au titre de sa mission, la communauté d'agglomération contribue financièrement à la gestion et aux réparations ou travaux annuels sur les différents sites (gros œuvre, remplacement des toilettes, des bassins d'orage, pose de ralentisseurs, réparation de l'éclairage, de portes d'équipement...). La gestion quotidienne (nettoyage, réfection de peinture, entretien des espaces verts...) est assurée par des sociétés spécialisées, VESTA, VAGO, à qui

Bourges Plus verse une contribution annuelle de 204 000€ (2021). Les aires d'accueil sont ouvertes tout au long de l'année. Les travaux sont réalisés sur la période des vacances scolaires d'été lors de la fermeture entre 2 semaines à 2 mois maximum, de manière échelonnée afin que des offres d'accueil restent toujours disponibles pour les familles itinérantes sur le territoire. Le prochain Schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour la période 2022-2027, est actuellement en cours d'écriture par l'État et le Département.

- (1) : aux 116 places disponibles sur Bourges Plus, il faut ajouter les 2 aires de petit passage de Blet et Beffes, et les terrains familiaux de Saint-Germain-du-Puy aujourd'hui hors service



## LOCALISATION DES AIRES

- 1** Aire d'accueil de Saint-Germain-du-Puy : à proximité de la route de Charité / créée en 2007
- 2** Aire d'accueil de Saint-Doulchard : à l'angle de la RD 60 et de la RD 400 / créée en 2007
- 3** Aire d'accueil de Bourges : route des Quatre-Vents / créée en 2009
- 4** Aire d'accueil de Mehun-sur-Yèvre : route de Saint-Martin-d'Auxigny (D68) / créée en 2010
- 5** Aire d'accueil de grand passage : route de Soye-en-Septaine / créée en 2005

## LES CAPACITÉS D'ACCUEIL (stationnement caravanes)

Aire d'accueil de Bourges

40



Aire d'accueil de Mehun-sur-Yèvre

21



Aire d'accueil de Saint-Doulchard

30



Aire d'accueil de Saint-Germain-du-Puy

25



Aire d'accueil de grand passage

100



## RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRES D'ACCUEIL DE MEHUN-SUR-YÈVRE

Créée en 2010, l'aire de Mehun-sur-Yèvre offre des équipements collectifs (sanitaires et douches) aux familles itinérantes et ne présente donc plus les conditions d'accueil adaptées et aux normes réglementaires en vigueur avec des équipements individualisés par emplacement. Aussi, après études préalables et chiffrage, Bourges Plus prévoit d'importants travaux de restructuration, à l'été 2023 : création de blocs douches-sanitaires dont certains accessibles aux personnes en situation de handicap et d'espaces cuisines individuels, compteurs eau/électricité individuels.

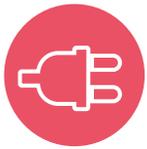
## AIRE D'ACCUEIL, AIRE DE GRAND PASSAGE, KÉZAKO ?

- Les aires d'accueil permanentes sont mises à disposition pour une durée de séjour limitée, avec des aménagements individualisés par emplacement (bloc sanitaires et cuisine). Il en existe quatre dans l'agglomération.

- L'aire de grand passage est aménagée plus sommairement et destinée à recevoir les grands groupes constitués en général de missions (pèlerinages,...) de voyageurs. Il existe une aire de grand passage dans l'agglomération.

## LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Instauré dans le cadre de la Loi « Besson » du 5 juillet 2000, le Schéma départemental fixe les secteurs géographiques où les communes de plus de 5 000 habitants doivent réaliser des aires permanentes d'accueil, des terrains familiaux locatifs et des aires de grand passage. Cet outil de programmation est révisé au moins tous les six ans. Son pilotage, élaboré à l'échelle départementale, est assuré conjointement par l'État et le conseil départemental, avec un suivi annuel de la Commission consultative des gens du voyage à laquelle siège Bourges Plus. La loi du 5 juillet 2000 établit que dès lors que la commune ou l'EPCI a exécuté le schéma départemental d'accueil, le maire « peut, par arrêté, interdire en dehors des aires d'accueil aménagées le stationnement sur le territoire de la commune des résidences mobiles » des gens du voyage. Et ce, même si la compétence d'aménagement des aires d'accueil a été transférée à l'EPCI. En effet, cette possibilité pour le maire relève de son pouvoir de police.



# RESTONS CONNECTÉS

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BOURGES S'ENGAGE DANS UN NOUVEAU DISPOSITIF DE **MÉDIATION NUMÉRIQUE**

**13 millions de français sont éloignés de l'usage des outils numériques.** Pour remédier à cette fracture technologique Bourges Plus met à disposition deux conseillers numériques pour accompagner les citoyens vers l'autonomie et faciliter leur démarches en ligne. Ces conseillers établiront des permanences et des ateliers dans les différentes communes de l'agglomération, hors Bourges où ce dispositif est déjà opérationnel et géré par le CCAS de la Ville.

La commune de Morthomiers est pilote en ce domaine sous l'impulsion de son maire, Daniel GRAVELET, vice-président délégué à la «démocratisation des usages numériques» de la

communauté d'agglomération de Bourges. Le médiateur déjà recruté et spécifiquement formé, Cyrille FRITSCH a déjà commencé ses interventions après la réunion publique d'information du 24 mai dernier.

Des questionnaires pour déterminer les besoins et usages de l'outil informatique des habitants seront distribués dans votre mairie au fur et à mesure de la mise en place du dispositif.

**L'aide pourra prendre la forme d'un accompagnement individuel ou d'ateliers collectifs par thèmes :**

### LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

#### EMPLOI

- > Inscription à Pôle Emploi
- > Se connecter à son compte
- > Envoyer un document sur son espace personnel
- > Actualiser sa situation
- > Contacter son conseiller
- > Obtenir une attestation

#### SOCIAL

- > Créer un compte Ameli
- > Prendre rendez-vous avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- > Acheter un timbre fiscal
- > Créer son compte ANTS (Agence Nationale des titres Sécurisés)
- > Créer son espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- > Vérifier les points de son permis de conduire

#### ENFANCE ET SANTÉ

- > Accéder à l'espace numérique de travail, ENT, d'un établissement scolaire
- > Obtenir un extrait de casier judiciaire
- > Créer un compte, prendre rendez-vous ou partager un document sur [Doctolib.fr](http://Doctolib.fr)

### DÉMARCHES EN LIGNE

- > Créer son espace employeur particulier CESU (Chèque Emploi Service Universel)
- > Imprimer un dossier de demande ou renouvellement de prestations auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

### LA DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE

#### COURRIEL

- > Créer et gérer une adresse mail

#### ECHANGER AVEC SES PROCHES

- > Communiquer avec les messageries instantanées
- > Créer un compte Facebook
- Prendre en main un équipement informatique
- > Ordinateur
- > Logiciels ou matériels adaptés à des situations de handicap
- > Tablette
- > Smartphone
- > Créer un document, l'enregistrer, l'imprimer



# TEMPS FORTS



## LES JARDINS EN FÊTE » DE MEHUN SUR YÈVRE DE RETOUR !

Tous les dimanches du mois d'août, dès 17 heures, les jardins du Duc Jean de Berry à Mehun-surYèvre seront le théâtre de quatre concerts en plein air, à l'occasion du festival « Jardins en Fête ». De quoi passer une des moments agréables, sur les bords de l'Yèvre.

Au cœur de ce magnifique jardin, au pied du château, laissez-vous emporter par les musiques de ces concerts gratuits. Ambiance garantie !

**7 AOÛT : Concert du groupe « les p'tits Yeux »**  
**14 AOÛT : Concert du groupe « Barrio Cante Gipsy »**  
**21 AOÛT : Concert du groupe « Ma Petite »**  
**28 AOÛT : Concert du duo « Onda Roja Music »**

Entrée libre

Renseignements auprès du service culture :  
02 48 57 06 19

## 27 ET 28 AOÛT LA SABLETTE EN FÊTE

Le samedi 27 août, de 17h à 23h, aura lieu le 2e marché nocturne de l'étang de la Sablette, à Saint Germain du Puy, avec en point d'orgue le concert du groupe Ascensia.

Le dimanche 28 août, de 7h à 18h, une brocante à la Sablette donnera le ton d'une journée riche en d'animations : mini fête foraine, randonnée, vente de légumes, initiation au tir à l'arc, à la pratique du mini quad et à la mini moto, bar à bonbons, pêche aux canards, etc.

**L'été à Saint Germain du Puy, c'est aussi...**

### VENREDI 22 JUILLET

Cinéma plein air, à 21h30, à l'étang de La Sablette : « Le Prince oublié » avec Omar Sy ; buvette et pop-corn

### SAMEDI 6 AOÛT

Spectacle de plein air : « Les Cueilleuses de rosée » avec la Cie « Lilou », à 21h30, place de la Mairie. Buvette.

# Parcours Spectacle

du 1<sup>ER</sup> JUILLET au 31 AOÛT 2022  
tous les soirs à Bourges



*Nouveau*

**URSINE CONTE L'HISTOIRE  
DES MONUMENTS**

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI SUR [WWW.VILLE-BOURGES.FR](http://WWW.VILLE-BOURGES.FR)

